



Un deuxième départ en Congés sabbatique

Par **Zorby**, le **16/10/2012** à **14:43**

Bonjour.

J'ai pris 11 mois de congés sabbatique entre 2007 et 2008. J'ai repris mon poste en octobre 2008. Je souhaite repartir pour 10 mois. Quels sont mes droits? Y a-t-il un délai à respecter pour un nouveau départ? Merci de me répondre.

Salutations

Par **P.M.**, le **16/10/2012** à **16:58**

Bonjour,

Il conviendrait déjà de consulter la Convention Collective applicable pour savoir si elle comporte des dispositions plus favorables mais vous ne pouvez pas contraindre l'employeur de vous accorder un nouveau congé sabbatique avant que si 6 ans ne se soient passés après le précédent...